

Itinéraire FR 14 *Fribourg - Payerne (- Yverdon /- Estavayer-le-Lac)*
Tracé 2 *Par Ponthaux*
Cartes Nationales *1184, 1185*

HISTOIRE *Etat Oktober 1999 / LM*

Le tracé FR 14.2 empruntant les territoires de Givisiez, Belfaux, Nierlet-les-Bois, Ponthaux et Montagny-la-Ville devait figurer une variante du tracé FR 14.1. Il sortait de Fribourg par la porte de Payerne, appelée communément porte des Etangs ou porte de Givisiez (STRUB 1964/I: 167). Son tracé se confond avec celui, modernisé, de FR 14.3 jusqu'à la sortie ouest du village de Belfaux. En 1832 encore, KUENLIN précise que le hameau de Combes est situé „à gauche, sur la route de Payerne“ (1832: 118). Il se poursuit par la forêt de Nierlet-les-Bois en deux variantes (FR 14.2.1 et FR 14.2.2); au sortir de la forêt, il croise le toponyme de Marterex, marquant généralement l'emplacement ou la proximité d'un cimetière mérovingien (BOSSARD, CHAVAN 1986: 228). Le lieu-dit Le Sarrasin, au nord de Nierlet, a livré quant à lui les vestiges d'un établissement gallo-romain (DGS 1905/III: 536). Le village de Ponthaux, dépendant des sires de Montagny, est attesté dès le XIIe siècle et abritait une église dédiée à saint Maurice. En 1349, il fut choisi comme lieu de marche entre Fribourg et Payerne pour leurs conférences (DHBS 1939/V: 320). Du bois de La Bruyère, il descend sur Montagny-la-Ville et traverse l'Arbogne juste avant d'arriver à Cousset où il rejoint le tracé FR 14.1. La suite du parcours est commune avec ce dernier jusqu'à Payerne (VD 37).

Il est possible que, de Montagny-la-Ville, le chemin soit descendu sur les Arbognes, parallèlement au Ruisseau du Bre, pour rejoindre le tracé FR 14.1 peu avant Cousset (FR 548).

Peu d'informations nous sont fournies par les documents sur ce tracé, qui toutefois revêt une certaine importance puisque au XVIIIe siècle, les redevances en nature que le bailliage de St-Aubin (FR) devait à Fribourg étaient tout d'abord acheminées vers le grenier que LL.EE. avaient établi aux Arbognes avant d'être conduites de Montagny à Fribourg (BRULHART s.d.: 103).

Le tracé FR 14.2 est mentionné comme „Chemin tendant de Fribourg à Ponthaux“ (AEF, H 27, 1825), comme "Charriere publique" dans les plans de 1736 (AEF, E 82), 1768 (AEF, E 79) et 1770 (AEF, E 85 B), ainsi que comme „Chemin de Fribourg“ en 1768 (AEF, E 79). Il figure sur la Carte topographique de la Suisse (CT flle XII/1860) et l'Atlas topographique de la Suisse l'enregistre avec le signe de "route de 3 à 5 m. de largeur" (ATS 327 Payerne 1891, 331 Freiburg 1874).

TERRAIN *Relevé 5 September 2000 / Heg, S*

Le tracé FR 14.2 débute au nord-ouest de Belfaux par une route large de 5 à 6 m jusqu'au Bugnon, en direction des Combes, elle se rétrécit à 3.5 m. Après le Bugnon, la route asphaltée est creusée sur une petite partie avec des talus surmontés de pins et de chênes. Par la suite, on observe du côté amont un talus herbeux et

boisé haut de 2 à 3.5 m. Parallèlement à la route subsiste une trace creusée sur une longueur de 250 m. Plus loin, une suite de talus partiellement boisés annonce un profil en creux d'une profondeur maximum de 3.5 m avant Combes. Un tilleul placé sur le flanc nord de la route marque la fin du chemin creux. La suite du tracé entre Combes et le point 679 est décrit en deux parties sous FR 14.2.1 et FR 14.2.2.

En direction de Ponthaux, deux croix de béton bordent la route. La première est datée de 1935 et la seconde de 1928. La présence d'un chemin creux avant l'entrée dans Ponthaux, avec une surface naturelle, procure de la substance à l'ensemble. A partir de la localité citée précédemment jusqu'en contrebas du Genièvre, la route est à nouveau asphaltée sur une largeur de 3 m. Avant la fin du revêtement, un noyer et un chêne surmontent un talus amont. Le tracé se poursuit par un chemin empierré, large de 2.5 m, à travers champs. Une croix en béton de 1928 à l'ouest de Genièvre rompt quelque peu la monotonie de l'ensemble. A l'entrée du bois, le chemin large de 2 à 2.5 m se profile en chemin creux.

*Petite route goudronnée avant Combes.
Fig. 1 (Heg, 5. 9. 2000)*



*Vue depuis le Genièvre en direction de
l'Est. La croix routière est datée de
1928.
Fig. 2 (Heg, 5. 9. 2000)*



— *Fin de la description* —